Je vais vous présenter l’énergie éolienne. Tout d’abord, pour vous situer, l’émission de CO2 de l’éolien offshore est de 9 gCO2e/kWh et celle de l’éolien terrestre est de 10 gCO2e/kWh. Le type de production d’énergie décarbonisée le plus faible en émission de CO2 est le nucléaire avec seulement 6 gCO2e/kWh. Au contraire celui le plus élevé est le photovoltaïques avec 55 gCO2e/kWh. L’éolienne est composée de 3 pales. Elle tourne grâce à la force du vent qui entraine un alternateur produisant de l’électricité.